



Assemblée générale

Distr. générale
12 octobre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 8 de l'ordre du jour

Débat général

Lettre datée du 6 octobre 2020, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris au sujet de la déclaration faite par le représentant du régime syrien lors du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, le 26 septembre 2020.

La Turquie rejette dans son intégralité la déclaration délirante du régime syrien. Il est honteux et inacceptable qu'un régime meurtrier qui a depuis longtemps perdu sa légitimité continue d'instrumentaliser le débat général de l'Assemblée générale pour déformer la réalité et détourner l'attention des terribles destructions et des souffrances humaines qu'il a causées en Syrie. Le régime syrien a tué, mutilé, enlevé, affamé et fait disparaître des millions de Syriens.

Les crimes contre l'humanité, les violations du droit international humanitaire et les crimes de guerre auxquels s'est livré le régime ont fait l'objet d'innombrables rapports de l'Organisation des Nations Unies. Voilà un régime qui utilise des armes chimiques avec le plus grand cynisme, qui torture son propre peuple et qui, à lui seul, alimente les réseaux de Daech en libérant des milliers de terroristes de ses prisons. C'est la coopération tactique et l'appui aérien opérationnel du régime qui ont permis l'expansion rapide de Daech.

Un régime qui ne recule devant rien pour maintenir son emprise dictatoriale sur le pouvoir et qui emploie pour ce faire tous les instruments de la force et de la violence n'a pas de leçon à donner à qui que ce soit en matière de lutte contre le terrorisme ou de respect du droit international. Un régime qui a sur les mains le sang de milliers de Syriens innocents, qui cible délibérément des hôpitaux, des écoles et des marchés ne peut plus prétendre parler au nom de son peuple.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 8 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent
(Signé) Feridun H. Sinirlioğlu

